

**BONNE RENTRÉE À  
TOUTES ET TOUS**



*Cliquez ici pour adhérer en ligne*



*Téléchargez le bulletin d'adhésion et diffusez le ici*

## **2017-2018 - Lettre du SNUipp-FSU n°55**

**Sommaire :** Brochure égalité, permutations, classe exceptionnelle, Hors classe, Grève, Mouvement, réunions syndicales, agenda, retraite



**À l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, le SNUipp-FSU publie une brochure sur l'égalité filles-garçons.**

**Un outil qui donne la parole** à la recherche et à des équipes d'écoles pour comprendre certains ressorts des inégalités et présenter des ressources pour la classe.

Différences de réussite, d'orientations scolaires et professionnelles, inégalités salariales, violences et discriminations : le combat pour l'égalité est toujours d'actualité. Et pour le

SNUipp-FSU, c'est bien aussi d'éducation qu'il s'agit, d'éducation à l'égalité et contre toutes les discriminations.

Pour le syndicat, l'égalité filles-garçons en particulier, doit faire l'objet d'enseignements spécifiques, inscrits dans les programmes et prenant en compte les résultats de la recherche issus des études sur le genre. Chacun, chacune doit pouvoir développer les compétences, les aptitudes, les goûts qui lui sont propres, indépendamment de son sexe.

### **Un outil pour avancer**

La brochure réalisée par le SNUipp présente un état des lieux des inégalités liées au système de genre et aux stéréotypes associés, dans la société, à l'école et également dans la langue. Elle propose des contributions de chercheurs et chercheuses, des reportages, des ressources et des réflexions « pour aller plus loin ».

**Un outil qui se veut levier d'action** pour que l'école progresse sur le chemin de l'égalité, qu'elle remplisse mieux sa mission pour la réussite et l'émancipation de toutes et tous.

### **Téléchargez la brochure**

---



**Changer de  
département**

### **Bug sur les « permuts » !**

**La publication du résultat des mutations nationales faite le 5 mars est à nouveau décevante eu égard aux statistiques de satisfaction**

**Par ailleurs, une erreur du ministère sur certains barèmes l'a conduit à refaire "tourner" ses ordinateurs.**

#### **Le point sur la situation:**

Suite à une erreur du Ministère, décelée par le SNUipp-FSU, il va y avoir peut être des modifications pour certains départements.

Erreur inadmissible et assez incompréhensible à un tel niveau de "décision"...

Après une première publication des résultats des permutations informatisées le 6 mars dernier, le ministère s'est aperçu d'une erreur dans l'attribution au barème des 600 points au titre du CIMM. Une erreur qui a eu pour conséquence de léser un certain nombre de participants qui se seraient vus refuser une permutation qu'ils auraient pu obtenir au regard de leur barème.

Soucieux du respect des règles et de la plus grande transparence dans toutes les opérations touchant à la carrière des personnels, les élus du SNUipp-FSU ont donc demandé à ce que le mouvement inter départemental soit relancé, avec cette fois les bons paramètres de barèmes. Et avec un objectif : que les personnels lésés soient rétablis dans leurs droits.

Le ministère a donc remis ses ordinateurs à tourner, et si quelques évolutions négatives ne peuvent être écartées pour les quelques enseignants ayant bénéficié indûment des 600 points, elles seront positives pour un bien plus grand nombre.

**Le SNUipp-FSU 06 a tenu au courant les collègues concernés de la situation pendant les vacances.**

## Lire la suite

Pour celles et ceux qui n'auront malheureusement pas obtenu satisfaction, désormais possibilité de faire une demande **d'ineat/exeat**.

**Même si cette démarche n'a rien d'acquis en soi, le SNUipp-FSU interviendra en CAPD pour tenter d'aboutir sur le maximum de situations.**

La circulaire de l'IA n'est pas encore parue. A suivre...

**N'hésitez pas pour toute question**

---

**Tableau avancement**  
Classe exceptionnelle

**Dotations "classe exceptionnelle" connues !**

Vivier 1 : 73 pour les AM et 71 pour le Var (total académique 144)

Vivier 2 : 20 pour les AM et 11 pour le Var (total académique 31)

CAPD certainement en mars.

**Continuez à nous envoyer vos dossiers de candidature**

---



## Avancement à la Hors classe des PE au 01/09/2018

La note de service n°2018-025 du 19,02,18 relative à l'avancement à la HC des PE au titre de l'année 2018 a été publiée au BO n°8 du 22 février 2018.

Les modalités d'accès à la hors classe évoluent en raison de la mise en place de PPCR et du principe d'un déroulement de carrière sur au moins deux grades, à un rythme plus ou moins rapide.

Cette note de service abroge la NS n°2017-028 du 20 février 2017.

Cette année est une année transitoire.

Les CAPD devront se tenir impérativement avant le 31 mai 2018 pour un accès à la Hors classe au 1er septembre 2018.

Le ratio de promu-es/promouvables n'est pas encore arrêté, il sera communiqué aux recteurs au printemps prochain, qui devront procéder à la répartition du contingent entre les différents départements.

## Lire la suite

Fiche syndicale de suivi à nous renvoyer par mail [ICI](#)



## Grève Fonction publique le JEUDI 22 mars ! Toutes et tous mobilisé(e)s !

Pour les missions publiques, l'emploi et le pouvoir d'achat, la FSU, la CGT, Solidaires, FO, La fédération autonome, la CFE-CGC et la CFTC appellent ensemble les fonctionnaires à la mobilisation le 22 mars prochain.

Malgré la forte [mobilisation unitaire du 10 octobre](#) dernier, le président de la République et le gouvernement restent sourds aux revendications portées par les agents à cette occasion. Au gel du point d'indice, au rétablissement du jour de carence, à la hausse de la CSG mal compensée, aux coupes budgétaires et aux suppressions d'emploi viennent maintenant s'ajouter de [nouveaux projets](#) qui menacent directement le statut même de la Fonction publique et le périmètre de ses missions.

## Lire la suite

[4 pages SNUipp-FSU pour mobiliser](#)

[Lire le Tract FSU](#)

[Modèle d'intention de faire grève ici](#)

[Lettre aux parents à distribuer](#)



## **L'inquiétude des fonctionnaires et la mobilisation du 22 mars décryptées par les journalistes.**

**Les syndicats de la Fonction publique, dont la FSU, appellent à une grande mobilisation le 22 mars pour défendre les statuts, les salaires et les missions des fonctionnaires. Plusieurs médias en ont fait état dans leurs colonnes.**

Ainsi [Public Sénat](#) interroge: "la convergence des luttes en marche?" Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, rappelle notamment: « la perte de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires est de 9% depuis 2000, selon l'Insee. »

De même les dépêches Reuters et AFP ont été reprises dans plusieurs médias, analysant les revendications des personnels, le besoin que les usagers "se rendent compte que ce qui se passe pour les agents de la Fonction publique, à terme, sera aussi grave que ce qui va se passer sur le ferroviaire, en matière de qualité de service public et d'intérêt général", a souligné Bernadette Groison, "On voit bien se dessiner un projet de la Fonction publique qui est un projet qui va vers moins d'état". Dans [Le Figaro](#) ou [Challenges](#) .



## **Serveur Iprof mouvement ouverture entre le 16 mars et le 29 mars**

Le SNUipp-Fsu vous renseigne, vous informe, vous conseille, vous défend dans un souci d'équité et de transparence.

**N'hésitez pas à nous contacter pour toute question en amont et pendant l'ouverture du serveur !**

**Le SNUipp-FSU 06, c'est 7 élu(e)s sur 10 à la CAPD**

Un Bulletin spécial mouvement a été finalisé et sera disponible dès la rentrée.

Pendant les vacances, le SNUipp-FSU a travaillé sur le document de travail de l'IA relatif aux mesures de carte (collègues impactés par les fermetures, blocages ou transfert de poste). Nous avons fourni une importante contribution.



[Toutes nos aides et tous nos conseils ICI](#)

**\*Seule la circulaire de l'IA est pour l'instant parue [ICI](#)**

**ATTENTION** pour les collègues à titre provisoire ou sans poste: **3 voeux géographiques obligatoires [Lire ICI](#)**



### **Calendrier prévu**

- 16 au 29 mars : Ouverture du serveur lprof pour le mouvement à TD
- 6 avril : envoi des accusés de réception Mouvement dans les boîtes lprof des collègues - **DOUBLES au SNUipp !**
- Dès le 8 avril et au plus tard le 13 avril, je renvoie l'accusé de réception à l'IA si erreur. **COPIE au SNUipp dans tous les cas.**
- A partir du 16 avril : groupes de travail mouvement (vérification des barèmes ; des postes ; étude des priorités médicales)
- Lundi 15 mai : Capd du mouvement à TD.
- A partir du 21 juin groupes de travail mouvent à titre provisoire

## Situation sociale particulière et grave : ICI



### Possibilité de faire un dossier pour le mouvement auprès

de l'assistante sociale du Rectorat

**Annexe 2 + courrier + PJ à retourner avant le 16 mars 2018** à la conseillère technique du service social du Recteur + informez la Dipe 2

**COPIE de l'annexe + du courrier au SNUipp pour suivi lors des groupes de travail**



### **LISTE de postes vacants.**

Le SNUipp-FSU vient de constituer une première liste de postes vacants dans la perspective du mouvement 2018. Cette liste n'est pas exhaustive et nous la compléterons au fur et à mesure des informations.

Ce travail de fourmi a demandé un énorme investissement des militants du SNUipp-FSU. Malgré tout il peut y avoir des oublis ou des erreurs. N'hésitez pas à nous contacter.

Les élu(e)s du SNUipp-Fsu vous rappellent cependant que tout poste est susceptible d'être vacant.

Nous conseillons à chacun(e) de demander tous les postes qui les intéressent, vacants ou non.

**Ils sont ici ([actualisée au 9 mars](#))**



**Samedi 17 mars 8h30 – 11h30 Nice Ecole La Digue des Français mixte 2 - Réunions Spéciale Mouvement PFSE**

**Permanences au siège du SNUipp-FSU tous les jours pendant la période du mouvement.**

---



## **2ème série des demi journées INFOS Syndicales du SNUipp-FSU (du 17 Mars au 7 avril)**

**Venez nombreux ! Les sujets de discussion ne manquent pas !**

**- OUVERTES à TOUTES et à TOUS**

**Ces réunions sont un droit acquis par la profession, faisons le vivre !**

**Dates, lieux et modalités [ici](#)**

---



### **AGENDA provisoire**

#### **MARS**

**15 mars: MANIF et action retraité-es**

**17 mars au 7 avril: réunions Infos syndicales SNUipp-Fsu**

**21 mars : CAPD: refus disponibilités, Départs Cappei, Ddeass, LA PE ...**

**22 mars : grève Fonction Publique**

**16 au 29 mars : MOUVEMENT à Titre définitif 2018: OUVERTURE du serveur lprof.**

**PERMANENCES Mouvement durant toute la durée du serveur**

#### **AVRIL**

**A compter du 16 avril: groupes de travail Mouvement (vérification des accusés de réception, priorités médicales ...)**

**Mardi 17 avril : groupe de travail à l'IA sur les congés de formation professionnelle**

#### **MAI**

**15 mai: CAPD du mouvement à TD + temps partiels, congés de formation professionnelle...**

---



## **SNUipp - FSU Alpes Maritimes sur Facebook**



**CALCULEZ votre retraite:** <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

**PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !**  
Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.  
Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

**Lire la suite et modèle de lettre**

**SNUipp-Fsu 06 :** <http://06.snuipp.fr> -

Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr) Adresse : 34 avenue du docteur  
Ménard 06 000 Nice - Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35  
75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)

